

Communiqué du 31 janvier 2000

Adoption en 1ère lecture du projet de loi sur la parité hommes-femmes

Réuni en séance plénière le 28 janvier dernier, l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes s'est félicité de l'adoption par l'Assemblée nationale en première lecture du projet de loi "tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives". L'Observatoire a salué le vote quasi unanime des députés qui méritent d'être considérés comme les artisans de la modernisation de la vie politique française. Il s'est également réjoui de l'adoption des amendements visant enrichir le texte initial.

Amendements inspirés par les récentes propositions de l'Observatoire de la parité, notamment celles précisant la place respective des femmes et des hommes sur les listes électorales et celles intégrant les communes rurales dans le champ d'application de la loi. Avec ce texte législatif, l'égal accès des femmes et des hommes est à portée de main. La sous-représentation des femmes dans les assemblées élues appartiendra désormais à l'histoire du XXème siècle. Aussi l'Observatoire de la parité espère-t-il que les sénateurs seront à la hauteur des attentes de l'opinion publique et qu'ils voteront à leur tour ce texte résolument juste et novateur.

Pour l'Observatoire de la parité la vigilance reste de rigueur tant le risque de banalisation est réel : formations politiques, mouvements associatifs, femmes elles-mêmes doivent rester mobilisés pour lever tous les obstacles au changement et assurer le plein succès de cette réforme paritaire.

Enfin, au-delà de la loi, l'Observatoire de la parité insiste sur la nécessité de mettre en œuvre ce droit et cette obligation paritaires à travers une vaste mobilisation qui prendrait, entre autres, la forme d'une campagne institutionnelle. L'Observatoire se propose d'en être l'inspirateur et l'artisan. Cette campagne des pouvoirs publics en faveur de l'engagement des citoyens et des citoyennes a pour but, entre autres, de susciter des vocations à un an des échéances municipales, d'aider les femmes à franchir le pas, à s'engager et à prendre des responsabilités au grand bénéfice de la société et de la démocratie dans son entier.

Catherine Génisson

Députée du Pas-de-Calais

Rapporteuse générale de l'Observatoire de la parité
entre les femmes et les hommes